

CHANGEMENT DE LA PERIODICITE DE PAIEMENT DES FRAIS ET DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

SICAV PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 2 avril 1993
Siège social : 17 Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Changement de la périodicité de paiement des frais :

SICAV PLUS porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 15 mars 2023, a décidé de changer la périodicité de paiement des frais de gestion et de distribution d'un paiement trimestriel à un paiement mensuel.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 11 Septembre 2023.

Changement de la composition du comité d'investissement :

SICAV PLUS porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 22 mai 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement comme suit :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
5	M Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT